

PRÉPAREZ VOS PIÈCES D'IDENTITÉ POUR VOTER

Trois options pour prouver votre identité et votre adresse

Pour voter, vous devez être citoyen canadien et avoir au moins 18 ans le jour de l'élection.

OPTION 1



Présentez une de ces pièces d'identité

- votre permis de conduire
- toute autre carte délivrée par un gouvernement canadien (fédéral, provincial, territorial ou local) portant vos photo, nom et adresse actuelle

OU

OPTION 2



+



Présentez deux pièces d'identité

Les deux doivent porter votre nom et au moins l'une d'elles votre adresse actuelle.

Exemples :

- carte d'information de l'électeur et état de compte bancaire
- facture d'un service public et carte d'identité d'étudiant

Vous n'avez pas ces pièces d'identité? Aucun problème!

D'autres pièces d'identité sont acceptées.
Consultez la liste complète à elections.ca.

OU

OPTION 3



+



Si vous n'avez pas de pièce d'identité

Vous pouvez tout de même voter si vous établissez votre identité et votre adresse en faisant une déclaration par écrit et demandez à une personne d'être votre répondant. Cette personne doit vous connaître et être inscrite à votre bureau de vote.

Le répondant doit prouver son identité et son adresse, et il ne peut répondre que d'une seule personne (excepté dans les établissements de soins de longue durée).



Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote
1-800-463-6868 / elections.ca / ATS 1-800-361-8935

